

ANNEXE III Onglet 1

INTERDICTION D'EFFECTUER UN DEMI-TOUR RÉSEAU LOCAL- ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Localisation	Approche nord	Approche sud	Approche est	Approche ouest
Apogée, rue de l' / sur une distance de 120 m au nord de l'intersection nord de la rue de la Galaxie	x	x		
Camarades, rue des / à partir de la limite de propriété nord du 1389, rue des Camarades, en direction sud, sur une distance de 150 m	x	x		
Étudiants, boulevard des / sur une distance de 210 m à l'ouest de l'intersection de la rue Jean-De Brébeuf			x	x
Fréchette, rue / entre la rue de la Faune et la rue du Perlage	x	x		
Gastonguay, boulevard / 50 m à l'ouest de la rue Gadbois				x
Guillaume-Bresse, rue / sur une distance de 152 m au sud de l'intersection de la rue de l'Accueil	x	x		
Johnny-Parent, boulevard / Loranger, rue			x	
Johnny-Parent / Wilfrid-Caron, rue				x
Loranger, rue / entre le boulevard Johnny-Parent et la rue Fortier	x	x		
Montagne Est, avenue de la / sur une distance de 90 m à l'est de l'intersection de la rue des Élèves			x	x
Montrachet, rue de / sur une distance de 97 m à l'est de l'intersection de la rue de Côte-de-Nuits		x		x
Pacifique, rue / entre l'intersection est de la rue de la Tranquillité et la rue du Beau-Repos			x	x
Wilfrid-Caron, rue / entre le boulevard Johnny-Parent et la rue Fortier	x	x		